

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Goyen**

Station de qualité : **04180100**

Kermaria

Cours d'eau : **Goyen**

Superficie du territoire d'action : 150 km²

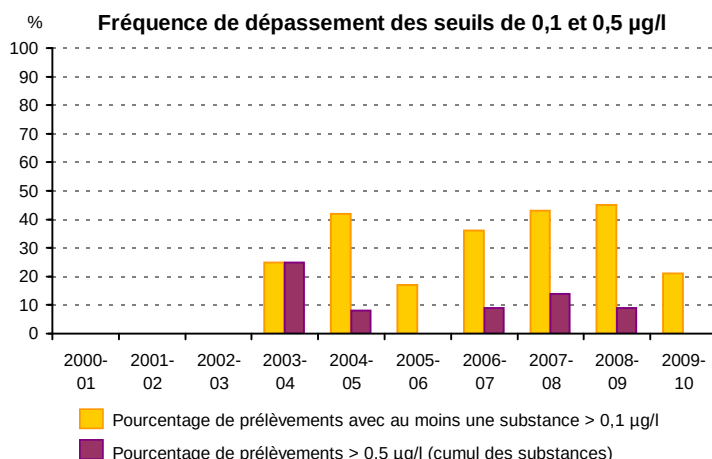
Superficie du bv du cours d'eau : 117 km²

Superficie du bv de la station : 89 km²

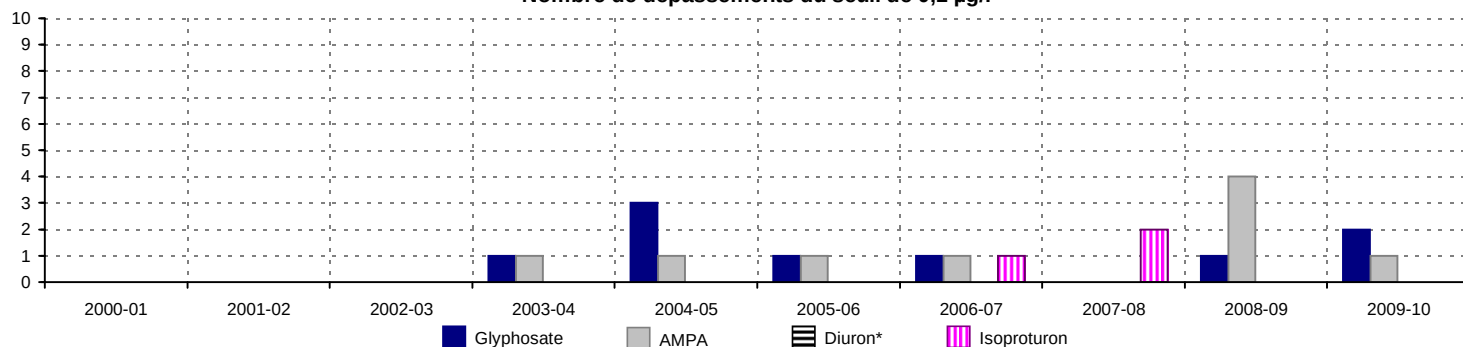
Sources de données : Syndicat des eaux du Goyen

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	0	0	0	10	16	21	22	27	26	34
Nb total de substances quantifiées	-	-	-	3	9	8	7	6	6	4
Nb de prélèvements	0	0	0	4	12	12	11	7	11	14
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	-	-	-	1	5	2	4	3	5	3
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	-	-	-	1	1	0	1	1	1	0
Concentration cumulée maximale (µg/l)	-	-	-	0,96	0,54	0,29	1,03	1,98	0,9	0,42
Nb de substances cumulées	-	-	-	3	5	2	3	3	4	2



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Carbofuran*	8	1	1	1,73
Glyphosate	53	19	7	0,837
AMPA	54	21	8	0,462
Acétochlore	18	5	3	0,299
Triclopyr	31	4	2	0,232
Nicosulfuron	12	2	1	0,23
Diflufenicanil	18	3	1	0,2
Oxadiazon	22	5	1	0,18
Isoproturon	22	6	3	0,17
Sulcotrione	12	2	1	0,16

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Glyphosate	12	3	2	0,24
AMPA	12	1	1	0,18
Acétochlore	10	5	1	0,134
Mésotrione	10	1		0,059

• Excepté en 2007-2008, au moins 10 prélèvements ont été réalisés chaque année hydrologique depuis 2004-2005, avec une augmentation du nombre de substances recherchées au fil des années.

• Sur la période étudiée, les prélèvements dépassant le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées sont peu nombreux, 1 seul étant observé au maximum par année hydrologique. En 2009-2010, aucun prélèvement n'est concerné par un tel dépassement et la concentration cumulée maximale est de 0,42 µg/l en juillet pour seulement 2 substances cumulées.

Le pourcentage annuel de prélèvements dont au moins une substance dépasse 0,1 µg/l a augmenté régulièrement depuis 2006-2007, pour atteindre 45 % en 2008-2009. Celui-ci a baissé à 21 % en 2009-2010 (3 prélèvements concernés sur 14), cette proportion figurant parmi les plus faibles observées sur la période étudiée.

• 4 substances ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 2 substances pour un même prélèvement.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) : Ces 2 substances sont très fréquemment recherchées.

La fréquence annuelle de quantification du glyphosate diminue significativement sur la période en passant de 100 % en 2003-2004 à 18 % en 2009-2010. Quantifiée à plus de 0,1 µg/l à 2 reprises en 2009-2010, cette substance présente une concentration maximale de 0,24 µg/l mesurée en octobre. La plus forte concentration mesurée sur la période remonte à septembre 2007 avec 0,84 µg/l.

L'AMPA n'a été quantifié qu'une fois en 2009-2010, au delà du seuil de 0,1 µg/l (concentration de 0,18 µg/l mesurée en octobre). Pour l'ensemble du suivi, la plus forte concentration mesurée est de 0,46 µg/l en juillet 2004.

• Diuron* : Bien que davantage recherchée en 2008-2009 et 2009-2010, cette substance n'a pas été quantifiée. Depuis 2003-2004, première année de recherche, 1 seule quantification a été observée en mars 2006, à moins de 0,1 µg/l.

• Isoproturon : Recherchée 10 fois en 2009-2010, cette substance n'a pas été quantifiée. La plus forte concentration mesurée sur la période remonte à février 2008 avec 0,17 µg/l.

• 1 autre substance a été quantifiée au cours de l'année hydrologique 2009-2010. Il s'agit de l'acétochlore, un herbicide sélectif du maïs, avec une concentration de 0,13 µg/l mesurée en juin.

1 autre substance a également été quantifiée en deçà de ce seuil, la mésotrione, qui est aussi un herbicide sélectifs du maïs.

• La contamination du bassin versant par les pesticides peut être qualifiée de faible à modérée au regard des quelques substances quantifiées et des dépassements de seuils relativement peu nombreux.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage